

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 4333

présenté par

Mme Etienne, M. Walter, M. Coquerel, M. Le Gall, M. Léaument, M. Maudet, M. Boumertit et
M. Rome

ARTICLE 6**ANNEXE**

À l'alinéa 5, après le mot :

« énergie »

insérer les mots :

« et par le refus du Gouvernement de bloquer les prix ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous rappeler que la forte poussée de l'inflation, notamment l'explosion des coûts de l'énergie, est également de la responsabilité du Gouvernement qui a refusé de bloquer les prix.

Face à l'urgence sociale exacerbée par la hausse des prix, il est urgent de bloquer les prix de l'énergie ou encore des produits de première nécessité.